



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Acquisition de l'allemand Hornetsecurity par l'américain Proofpoint

Question écrite n° 7249

Texte de la question

M. Philippe Latombe alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la toute récente acquisition de l'allemand Hornetsecurity, et donc de Vade, par l'américain Proofpoint. Entreprise française fondée en 2008, experte en cybersécurité des *emails*, Vade, anciennement Vade Secure, utilise l'intelligence artificielle pour détecter et bloquer les menaces, notamment sur Microsoft 365. Alors qu'elle est implantée au États-Unis d'Amérique depuis 2014 et qu'en 2019, elle espère s'introduire sur le marché américain et lever 70 millions d'euros auprès du fonds General Catalyst, Proofpoint, un éditeur américain et concurrent direct, lui intente un procès, l'accusant d'infractions au *copyright* et de vol de secrets industriels et commerciaux. Reconnue coupable par un tribunal américain en 2021, Vade écope alors d'une amende de 13,5 millions de dollars. Malgré cela, en 2022, l'entreprise, en laquelle le Président de la République, Emmanuel Macron, voyait l'année précédente l'une des trois plus prometteuses pour devenir une licorne, réalise une levée de fonds de 28 millions d'euros. En mars 2024, elle est rachetée par son concurrent allemand, Hornetsecurity, lui-même spécialisé dans la protection des environnements Microsoft 365, qui devient ainsi un *leader* européen de la cybersécurité. Il y a quelques jours, Proofpoint annonçait l'acquisition d'Hornetsecurity. L'entreprise américaine neutralise ainsi ses anciens rivaux, renforce sa position sur le marché européen de la cybersécurité et vient contrecarrer l'émergence de solutions souveraines européennes. Estimant que cet achat américain affaiblit considérablement l'écosystème européen de la cybersécurité et par là-même la souveraineté numérique nationale et européenne, M. le député demande que le service de l'information stratégique et de la sécurité économiques (SISSE) se saisisse de ce dossier. Il souhaite savoir dans quelle mesure il serait possible de s'opposer à cette acquisition, notamment en interpellant le gouvernement allemand.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Latombe](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7249

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2025](#), page 4106